

Commune de SALLES-CURAN

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) 2025

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

La Commune est en comptabilité M57 depuis le 1^{er} janvier 2023 pour les budgets suivants :

- Budget principal, budgets annexes Lotissement La Devèze et Lotissement l'Entente et CCAS.

Et en M49 pour le budget annexe Assainissement qui est clôturé au 31/12/2025 suite au transfert de la compétence Assainissement au SMELS.

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2024.

*_*_*_*_*

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A la clôture de l'exercice 2025, le compte administratif du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

• Excédent de fonctionnement	941 797.21
• Déficit d'investissement	348 917.13
• Reste à réaliser dépenses	235 000.00
• Reste à réaliser recettes	280 600.00

La commune a pratiqué le rattachement des charges et des produits pour le budget Assainissement compte tenu de sa clôture au 31/12/2025 en raison du transfert de la compétence Assainissement à SMELS. De fait, les résultats du budget Assainissement seront rajoutés à ceux du budget principal lors du vote du budget 2026.

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de réception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement
Résultats reportés		572 842.54	216 013.60	
Opérations de l'exercice	1 791 516.41	2 160 471.08	1 661 035.04	1 528 131.51
TOTAUX	1 791 516.41	2 733 313.62	1 877 048.64	1 528 131.51
Résultat de clôture		941 797.21	- 348 917.13	
Restes à réaliser			235 000.00	280 600.00

RECETTES :

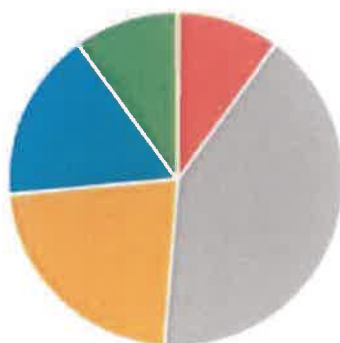
Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 2 733 313.62 (montant cumulé)

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2025

Chapitre	C.F.U. 2025
013 – Atténuation de charges	1 004.47
70 – Produit des services	215 047.34
73 – Impôts et taxes	891 815.46
74 – Dotations et participations	482 037.29
75 – Autres produits de gestion courante	354 531.14
77 – Produits exceptionnels	215 999.38
78 – Reprise sur amortissements et provisions	36.00
002 – Résultat antérieur	572 842.54
TOTAL	2 733 313.62

CFU



- Atténuation de charges
- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et participations
- autres produits de gestion courante
- produits exceptionnels
- reprise sur amortissements
- résultat antérieur

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de réception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

Chapitre 013 : il comprend notamment les remboursements de rémunération de l'agent mis à disposition de l'Office de tourisme de pôle dans le cadre d'une convention. Cette convention a pris fin le 10.05.2025. On y trouve aussi les remboursements d'arrêts de travail.

Chapitre 70 : il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les droits de stationnement de l'aire de camping-cars (125 129 €) le versement de la Poste pour l'Agence Postale Communale (16 530 €), les locations de pontons (14 740 €), les droits de place (4 950 €) les encaissements concernant la cantine et la garderie (12 027 €), les remboursements des fluides concernant la micro-crèche et les interventions à la déchetterie (9 249.72 €), le remboursement des frais de personnel par le budget annexe Assainissement (4 979.12 €) D'autres recettes moins importantes sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les concessions cimetièrre (1 650 €), les droits de pesage (2 550 €).

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Les recettes de ce chapitre (impôts et taxes) représentent plus de 32 % des recettes totales de fonctionnement.

D'autres postes importants de recettes sont : les attributions de compensation de la communauté de communes par rapport à la fiscalité des entreprises (62 459.04 €), la taxe sur les pylônes (180 989 €) et la taxe additionnelle sur les droits de mutation (32 176.75 €).

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

Les recettes principales sont la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement (163 558 €), la dotation de Solidarité rurale (177 924 €), les allocations compensatrices d'exonérations (117 380 €).

Mais ce chapitre comprend aussi la dotation de l'Etat pour les titres sécurisés (19 000 €).

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (275 886.98 €). En 2025, l'encaissement des loyers des éoliennes y figure pour les années 2026. Sur ce chapitre figurent également les remboursements de sinistres pour 50 965.63 € (garantie décennale isolation extérieure gendarmerie). Figure aussi dans ce chapitre les remboursements de la Communauté de Communes pour le fonctionnement voirie (26 932.48 €),

Chapitre 77 : il comprend la neutralisation des amortissements et les prix de ventes de biens communaux pour 191 130 €

Chapitre 042 : il concerne des opérations d'ordre budgétaires pour un montant de 26 932.48 €.

Chapitre 002 : le résultat reporté de l'exercice antérieur était de 572 842.54 €

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de reception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

DEPENSES

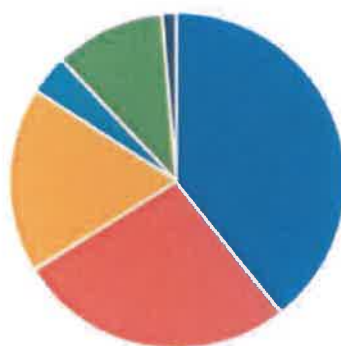
Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 1 791 516.41 €

Elles se répartissent comme suit :

Chapitres	C.F.U. 2025
011 – Charges à caractère général	704 747.76
012 – charges de personnel, frais assimilés	482 062.96
014 – Atténuation de produits	987.00
65 – Autres charges de gestion courante	319 012.65
66 – Charges financières	68 935.36
67 – Opérations sur immobilisations	191 130.00
042 – Opérations d'ordre	24 640.68
TOTAL	1 791 516.41
023 – Virement à la section de fonctionnement (pour mémoire)	817 183.69

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CFU 2025



- Charges à caractère général
- charges de personnel
- atténuation de produits
- autres charges de gestion courante
- charges financières
- opérations sur immobilisations
- opérations d'ordre

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurance, les contrats de maintenance, ...

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de réception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

La masse salariale a varié, un agent s'est mis en disponibilité depuis le 10.05.25 mais son salaire était compensé par un reversement de l'Agence d'Attractivité cet agent étant mis à disposition. Les dépenses de personnel représentent 27 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Ce chapitre retrace les dépenses liées aux indemnités et cotisations des élus (56 892.76 €), le contingent incendie (27 101.28 €), les frais d'instruction des autorisations d'urbanisme (10 500 €), la taxe de séjour liée à l'activité de l'aire de camping cars (4 462.92 €), le forfait communal versé à l'école privée (38 600 €), la subvention versée au budget annexe assainissement (90 000 €), la subvention versée au budget annexe Lotissement la Devèze (45 000 €) les subventions versées aux associations (50 146.00 €).

Chapitre 66 : Intérêts de la dette

Ce chapitre comprend pour l'essentiel les intérêts de la dette (68 935.36 €).

Chapitre 68 : Dotation aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement de certains investissements pour un montant de 24 640.68 €.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 817 183.69 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- **Recettes :**

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 1 528 131.51 €

Recettes d'investissement par chapitre - Année 2025

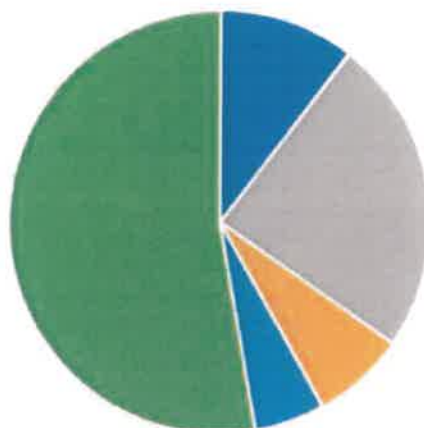
Chapitres	C.F.U. 2025
13 – Subventions	158 411.80
16 – Emprunts et dettes assimilés- cautions	311.00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	372 000.72
192 – Plus value sur cessions immobilier	108 481.97
21- Ventes terrains et immobilier	82 648.03
040 – Opérations d'ordre	806 277.99
TOTAL	1 528 131.51

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de reception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CFU 2025



- Subventions
- cautions
- dotations réserves
- plus value sur cessions immob
- vente terrains et immo
- opérations d'ordre

Les principales recettes ont été constituées par :

- Le FCTVA à hauteur de 161 58 41 € soit 10.56 %
- Des subventions pour 158 411.80 € soit 10.36 %
- L'affectation de résultat 2024 pour 207 540.60 € soit 13.58 %
- Les dépenses d'ordre représentent 806 277.99 € dont 781 637.31 € représentent l'intégration de travaux de l'aménagement village au Compte 2151

- **Dépenses :**

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 1 877 048.64 €

Dépenses d'investissement par chapitre - Année 2025

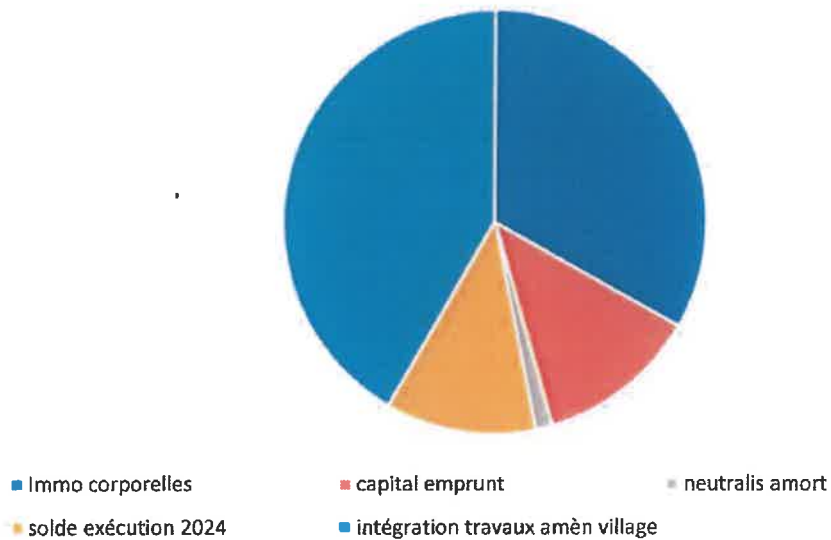
Chapitre	C.F.U. 2025
21 – Immobilisations corporelles	622 577.08
16 – Capital emprunt	231 844.97
19 – Neutralisation amortissements	24 640.68
001 – Solde d'exécution négatif N-1	216 013.60
Intégration travaux amèn village	781 637.31
TOTAL	1 877 048.64

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de réception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CFU 2025



Les principaux investissements de l'année 2025 sont les suivants :

- Aménagement village (2ème tranche)	403 773.52
- Voirie communale	29 385.00
- Village de Bouloc	63 600.00
- Eclairage public	6 030.00
- Matériel	8 765.60
- Grosses réparations bâtiments communaux	111 022.96

Restes à réaliser :

Dépenses 235 000 € : cette somme correspond essentiellement à la somme engagée au travers de l'opération aménagement village 3^{ème} tranche, des travaux sur la base nautique et une somme de 5 000 € pour de l'acquisition de matériel.

Recettes 280 600 € : cette somme correspond aux soldes de subventions non perçus sur l'opération bourg-centre 3ème tranche et sur les grosses réparation bâtiments communaux.

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de reception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les résultats 2025 se décomposent ainsi :

- Excédent de fonctionnement 82 770.59
- Excédent d'investissement 235 989.51

La commune transfère la compétence assainissement au SMELS au 01/01/2026 de ce fait elle a pratiqué le rattachement des charges et des produits ce qui modifie les résultats qui tiennent compte des encaissements et des dépenses qui seront faits au cours de l'exercice 2026 sur le budget principal et qui ont traités à l'assainissement

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses D'investissement	Recettes D'investissement
Résultats reportés		11 939.40		267 895.63
Opérations de l'exercice	257 107.38	327 938.57	156 874.12	124 968.00
TOTAUX	257 107.38	339 877.97	156 874.12	392 863.63
Résultats de clôture		82 770.59		235 989.51

En 2025, il n'y a pas eu de travaux d'assainissement.

Le budget assainissement a perçu une subvention de fonctionnement de 90 000 € du budget principal.

._*._*._*._*_

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA DEVEZE

Les résultats 2025 se décomposent ainsi :

- Déficit de fonctionnement 3 395.80
- Déficit d'investissement 63 760.77

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses D'investissement	Recettes D'investissement
Résultats reportés	38 008.42		99 747.45	
Opérations de l'exercice	35 986.68	70 599.30		35 986.68
TOTAUX	73 995.10	70 559.30	99 747.45	35 986.68
Résultats de clôture	- 3 395.80		- 63 760.77	

En 2025, un terrain a été vendu sur ce lotissement et la commune a alloué une subvention d'équilibre de 45 000 €. Ce budget reste déficitaire tant que des lots restent à la vente. Il nécessitera une nouvelle subvention d'équilibre de la commune à sa clôture estimée à 21 800.67 €.

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de réception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I

._*._*._*._*._*

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT L'ENTENTE

Les résultats 2025 se décomposent ainsi :

- Déficit de fonctionnement 2 337.59
- Déficit d'investissement 120 852.05

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses D'investissement	Recettes D'investissement
Résultats reportés	2 337.59		79 997.05	
Opérations de l'exercice	1 710.00	1 710.00	40 855.00	
TOTAUX	4 047.59	1 710.00	120 852.05	
Résultats de clôture	-2 337.59		- 120 852.05	

En 2025, les dépenses correspondent au remboursement du capital et de l'intérêt de l'emprunt contracté pour réaliser la viabilisation du lotissement.

._*._*._*._*._*

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026
Date de réception de l'AR: 09/04/2026

012-211202536-DE_029_2026-DE
A G E D I